

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

RAPPORT ANNUEL DU SECRETARIAT

2002

1. Le rapport pour 2002 est le 27<sup>e</sup> rapport annuel préparé par le Secrétariat CITES. Il traite de questions qui n'étaient pas inscrites à l'ordre du jour de la 12<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (CdP12, Santiago, 2002). Les sujets habituellement traités dans les rapports annuels du Secrétariat mais figurant à l'ordre du jour de la CdP12 portent une référence au point de l'ordre du jour auxquels ils se rapportent; tous les documents y afférant peuvent être consultés sur le site Internet de la CITES.

ASSISTANCE AUX PARTIES

**Circulation de l'information**

Notifications aux Parties et alertes

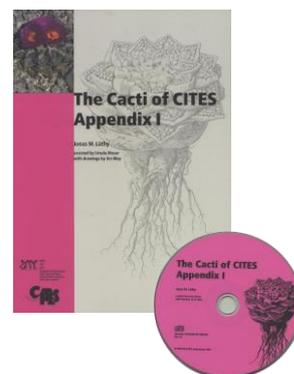
2. Le Secrétariat a envoyé 77 notifications aux Parties en 2002. La liste complète se trouve sur le site Internet de la CITES. Le Secrétariat a également envoyé trois alertes. Ces documents sur la lutte contre la fraude sont confidentiels et n'ont donc pas été placés sur Internet.

Répertoire

3. Le Secrétariat a continué de mettre à jour le Répertoire en y incluant des renseignements sur les Parties et les autorités compétentes des non-Parties, conformément à la résolution Conf. 9.5, ainsi que sur les bureaux de TRAFFIC.

Manuel d'identification

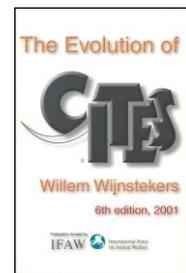
4. Le 27 août, le Secrétariat a envoyé aux Parties au nom de l'organe de gestion de la Suisse, un guide intitulé *The Cacti of CITES – Appendix I*, qui fait partie du Manuel d'identification (Flore). Ce guide a également été fourni sur CD-ROM.
5. Voir point 11 de l'ordre du jour de la CdP12 « Manuel d'identification ».



Nomenclature

6. A sa 12<sup>e</sup> session, la Conférence des Parties a adopté la *Liste des espèces CITES* compilée par le PNUE Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature, 2001, comme mise à jour acceptée par le Comité de la nomenclature comme référence normalisée pour les espèces inscrites aux annexes. Voir point 10.c) de l'ordre du jour de la CdP12, Rapport du Comité de la nomenclature, et résolution Conf. 12.11.

## Autres publications



7. Dans sa notification 2002/015 du 6 mars 2002, le Secrétariat a envoyé aux Parties et aux milieux CITES un exemplaire de la sixième édition de *The Evolution of CITES*. Cette édition n'a pu être publiée qu'en anglais faute de fonds pour la traduire en français et en espagnol. Cependant, le Gouvernement espagnol a proposé d'organiser la traduction de la septième édition en espagnol et sa publication et le Secrétariat a contacté des donateurs potentiels pour assurer la publication de la septième édition en français.



8. Avec cette même notification, le Secrétariat a envoyé deux copies de la version sur CD-ROM de la *Liste des espèces CITES* et des *Annexes et réserves CITES annotées*, également envoyées en version imprimée le 9 juillet 2001. Le Secrétariat a développé ce CD-ROM avec le PNUE-WCMC pour contribuer à diffuser cette très importante publication et à en faciliter l'utilisation (voir ci-dessus sous *Nomenclature*).

9. Le Secrétariat a envoyé aux Parties un exemplaire de *Carnivorous Plant Checklist*, *CITES Aloe and Pachypodium Checklist* et *CITES orchid* (volume 3) avec sa notification 2002/029 du 9 Ces livres ont été publiés par les Jardins botaniques royaux de Kew.

CITES



Checklist  
avril 2002.

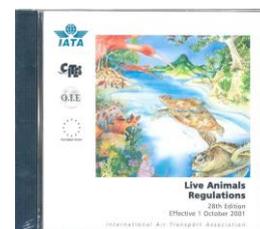
10. Le 18 avril, le Secrétariat a envoyé aux Parties exemplaire des *Procès-verbaux de la 11<sup>e</sup> la Conférence des Parties* (Gigiri, 2000). Cette publication consiste en deux volumes:

un  
session de



Volume I: les décisions de la Conférence des Parties, le rapport résumé des séances plénières et les rapports résumés et autres documents des Comités établis par la Conférence, la liste des participants et les Annexes I et II (valables à partir du 19 juillet 2000); et

Volume II: tous les documents de travail de la session.



11. Les Parties ont aussi reçu avec la notification 2002/042 du 24 juin 2002 un exemplaire de la 28<sup>e</sup> édition de la *Réglementation du transport des animaux vivants*, valable à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2001, éditée par l'Association internationale du transport aérien (IATA). La version en anglais a été fournie sur CD-ROM et celles en français et en espagnol en version imprimée.
12. La plupart de ces publications peuvent être achetées par le biais du site Internet de la CITES.

## Site Internet de la CITES

13. Le Secrétariat poursuit activement le développement de la troisième génération du site Internet de la CITES, qui est un important outil d'information et de communication.



14. Le site comporte de nouvelles rubriques telles que FAQ (Questions fréquentes) et les registres CITES. Ces derniers sont également accessibles à la page réservée à chaque Partie dans la partie *Contacts nationaux*. Les interfaces sur les quotas d'exportation et la base de données des espèces CITES ont été remaniées afin d'en faciliter l'utilisation. La portée des recherches initiales dans la base de données a été limitée aux espèces CITES afin d'augmenter la vitesse de recherche.

15. Pour atteindre et servir davantage de Parties, en particulier celles qui ne sont pas connectées à Internet ou qui ont une connexion lente, une version CD-ROM du site a été produite et envoyées aux Parties en mai. Le Secrétariat prévoit d'envoyer périodiquement des « instantanés » de son site sur CD-ROM.
16. La 12<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties fut la première durant laquelle le Secrétariat actualisa son site « en direct » en y plaçant les nouveaux documents, le « Quotidien », les communiqués de presse et les articles des médias dès qu'ils étaient disponibles.

### **Formation des personnels chargés de faire appliquer la CITES**

17. Depuis 1989, le Secrétariat a développé ses activités de formation dans deux domaines: l'organisation de séminaires de formation et la préparation de matériels de formation.

#### Séminaires de formation

18. En 2002, des cours de formation ont été dispensés dans les pays et territoires suivants: Bosnie et Herzégovine (non-Partie), Emirats arabes unis, Fidji, Inde, Kazakhstan, Kirgizstan, Nicaragua, République-Unie de Tanzanie, Antilles néerlandaises et RAS de Hong Kong (Chine). Ils figurent ci-dessous en détail et dans l'ordre chronologique.
19. Des séminaires de formation nationaux ont eu lieu aux Emirats arabes unis du 28 février au 7 mars et du 29 août au 4 septembre, dans le cadre d'un programme de deux ans du gouvernement des Emirats arabes unis pour fournir une formation approfondie sur la CITES aux autorités compétentes.
20. Le Secrétariat a aidé les Pays-Bas à organiser un atelier sur le renforcement des capacités aux Antilles néerlandaises à Curaçao du 4 au 8 mars.
21. Le Secrétariat a participé à l'atelier sur le renforcement des capacités des républiques d'Asie centrale (Bishkek, Kirgizstan, 22-24 avril). L'atelier était organisé par le Bureau du Président du Kirgizstan, *Asian Conservation Fund*, *International Council for Game and Wildlife Conservation*, *Brown Monson Foundation* et *Safari Club International*. Y ont participé des représentants des pays suivants: Etats-Unis, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirgizstan, Mongolie, Ouzbékistan, Tadjikistan, et de la Commission européenne. L'atelier a porté sur les réglementations internationales applicables au commerce et au déplacement des trophées de chasse. Le programme a abordé la lutte contre la fraude, les avis de commerce non préjudiciable, l'analyse des données sur le commerce et le rôle des quotas à la CITES. Les participants



ont fourni des informations sur les politiques nationales de gestion du gibier, les programmes de chasse liés à la conservation, et les politiques en matière de commerce CITES de l'Union européenne et des Etats-Unis.

22. Un atelier régional sur les législations CITES a été organisé du 22 au 26 avril par le Secrétariat et l'organe de gestion de la RAS de Hong Kong SAR (Chine) pour les pays d'Asie de l'est, du sud et du sud-est. Parmi les participants, il y avait des juristes et des décideurs des pays suivants: Bangladesh, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine (y compris les RAS de Hong Kong et de Macao), Inde, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam. Plusieurs représentants régionaux d'ONG (TRAFFIC et *Birdlife International*) y ont également participé et un représentant du secteur du cuir de reptiles a fait une présentation. Le cours a été enrichi par des présentations sur la législation de la RAS de Hong Kong et l'expérience acquise au cours de son application, par plusieurs réunions de petits groupes où les pays de différentes sous-régions ont pu échanger des informations sur leurs dispositions législatives concernant l'application de la CITES, et par deux visites sur le terrain.
23. Le Secrétariat a organisé un séminaire de formation à l'intention des petits Etats insulaires en développement de la région Océanie à Nadi, Fidji, du 25 avril au 3 mai. Y ont participé des délégués des pays et territoires suivants: Australie, Fidji, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu, et Nouvelle-Calédonie (France), ainsi que des non-Parties suivantes: Etats fédérés de Micronésie, Kiribati, Iles Cook, Iles Marshall, Iles Salomon, Palau et Tonga.
24. Le Secrétariat a organisé à Hyderabad (Inde) du 13 au 24 mai un cours de formation de l'Equipe spéciale sur le tigre avec l'Académie nationale de police. Le cours a réuni des agents de la lutte contre la fraude de pratiquement tous les Etats de l'aire de répartition du tigre en Asie et des membres d'Inspection Tigre, de la Fédération de Russie. L'Académie nationale de police de l'Inde, l'Equipe spéciale de l'Accord de Lusaka, l'Unité néerlandaise chargée de la criminalité environnementale, Environnement Canada et le Département américain de la Justice ont également envoyé des personnes pour dispenser les cours. Le cours a couvert des techniques de base tels que l'utilisation du renseignement, les interviews et les relations avec les médias, ainsi que des techniques spécialisées telles que la manutention des spécimens vivants, l'analyse des lieux où des infractions ont été commises, et la préparation des affaires passant devant les tribunaux. D'autres informations sur la formation en matière de d'application des lois sur les espèces sauvages dans les Etats de l'aire de répartition du tigre figurent dans le document CoP12 Doc. 33.
25. Le Secrétariat a participé à un séminaire de formation national CITES organisé par les Etats-Unis à l'intention des autorités kazakhes, tenu à Almaty, Kazakhstan, du 19 au 27 juillet. Des délégués ouzbeks y ont également participé.
26. Le Secrétariat a participé du 9 au 13 septembre à Dar es Salaam (République-Unie de Tanzanie) à un séminaire de formation organisé conjointement avec le Secrétariat de la Convention de Bâle et le Protocole de Montréal sur les substances qui épuisent la couche d'ozone. Ce séminaire a été tenu à l'intention des agents de la lutte contre la fraude travaillant dans les ports. Y ont participé des agents des pays suivants: Afrique du Sud, Burundi, Ethiopie, Kenya, Malawi, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Zambie.

27. Le Secrétariat a organisé à Managua (Nicaragua) du 16 au 19 septembre, un séminaire de formation pour les autorités scientifiques d'Amérique centrale et du Sud et Caraïbes. Y ont participé des délégués des pays suivants: Argentine, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Etats-Unis, Equateur, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Sainte-Lucie, Suriname, Uruguay et Venezuela.
28. Le Secrétariat a participé à un séminaire sur l'application des accords multilatéraux du PNUE sur l'environnement, tenu à Teslic (Bosnie et Herzégovine) du 6 au 8 octobre. Le séminaire était organisé conjointement par le gouvernement de Bosnie et Herzégovine, *Geneva Environment Network*, l'Office régional du PNUE pour l'Europe, PNUE Substances chimiques, les Secrétariats de la Convention de Bâle, de la CITES et de la Convention sur les espèces migratrices, et l'Unité Biosafety PNUE/FEM.



## Evaluation des programmes de formation et de sensibilisation du public à la CITES

### Matériels de formation

29. Le Secrétariat a mis au point un CD-ROM de la taille d'une carte de visite pour les *Présentations de formation à la CITES*, contenant 16 présentations PowerPoint pour une formation générale sur la CITES dans les trois langues de travail de la Convention. Des exemplaires en ont été distribués à la CdP12; dans la notification 2002/073 du 19 décembre 2002, les Parties ont été informées que ces cartes étaient disponibles sur demande.
30. Des présentations et des matériels de formation détaillés ont été conçus à l'usage du Secrétariat, notamment des modules pour une formation générale sur la CITES, la formation des autorités scientifiques et la formation à la lutte contre la fraude.

### MISSIONS CHEZ LES PARTIES

31. Les missions évoquées ici sont celles qui ne figurent pas dans la partie précédente sur les séminaires de formation. Elles sont citées dans l'ordre chronologique pour chaque région.



#### Afrique

32. Le Secrétariat a convoqué une réunion du Groupe de spécialistes de l'éléphant d'Afrique à Lusaka (Zambie) du 9 au 13 septembre, pour examiner une proposition sur l'éléphant d'Afrique avant la CdP12 (voir proposition CoP12 Prop. 9), conformément à la résolution Conf. 10.9.

33. Du 10 au 13 septembre, le Secrétariat a participé à une réunion de MIKE et à une réunion des Etats des aires de répartition des éléphants tenue à Nairobi, Kenya.

34. Le Secrétariat a conduit une seconde mission de vérification en République démocratique du Congo du 30 septembre au 3 octobre 2003, après l'interdiction de

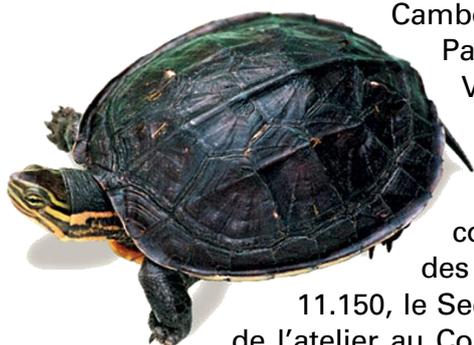
commerce décidée par le Comité permanent en 2001. La mission avait pour but de vérifier les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'une série de recommandations établies par le Secrétariat à sa première mission, en novembre 2001, et de voir si – et à quelles conditions – l'interdiction de commerce pouvait être levée. La mission a entraîné une nouvelle série de recommandations. Les Parties ont été informées de la levée de la recommandation de suspension de commerce par la notification 2002/065 du 19 décembre 2002.

35. Les autres missions dans cette région sont traitées au point précédent, *Séminaires de formation*.

## Asie

36. Le Secrétariat a conduit une mission dans les Emirats arabes unis du 12 au 18 février pour travailler avec les organes de gestion CITES à l'élaboration d'une législation CITES.

37. Conformément à la décision 11.150, un atelier technique sur la conservation et le commerce des tortues terrestres et des tortues d'eau douce a eu lieu à Kunming, province du Yunnan, Chine, du 25 au 28 mars. A cette réunion, ont assisté le Président du Comité pour les animaux, les membres du Comité pour les animaux des régions Asie, Afrique, Europe et Amérique du Nord, des représentants des pays suivants: Allemagne, Cambodge, Chine, Etats-Unis, Inde, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Thaïlande, Singapour et Viet Nam, et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales (CSE/UICN, *Conservation International*, *Kadoorie Farm and Botanical Garden* et TRAFFIC), et le Secrétariat. L'atelier a défini des priorités et des mesures de conservation pour un commerce durable des tortues terrestres et des tortues d'eau douce en Asie. Conformément à la décision



11.150, le Secrétariat a fait rapport sur les résultats et les recommandations de l'atelier au Comité pour les animaux, à sa 18<sup>e</sup> session [San José, 2002, voir document AC19 Doc. 15.3 (Rev. 1), annexe 2]. Sur la base de ce rapport, le Comité a élaboré des recommandations pour examen à la 12<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (voir document CoP12 Doc. 39). (photo de gauche: *Annamemys annamensis* © Organe de gestion CITES de la Chine).

38. Du 13 au 20 avril, le Secrétariat a conduit une mission d'évaluation des besoins de lutte contre la fraude en Azerbaïdjan pour évaluer les contrôles du commerce du caviar. Le Secrétariat a mené sa mission avec l'appui d'un responsable des douanes de Tunisie qui, à l'époque, suivait une formation de trois mois auprès du Secrétariat.

39. Le Secrétariat a contribué à l'organisation d'un atelier international sur la conservation du saïga qui s'est déroulé, du 5 au 10 mai, à Elista, Kalmoukie, Fédération de Russie. L'atelier a réuni des représentants des cinq Etats de l'aire de répartition de l'antilope saïga (*Saiga tatarica*) (Fédération de Russie, Kazakhstan, Mongolie, Ouzbékistan et Turkménistan), d'organismes donateurs, de pays observateurs, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des secrétariats de



*Saiga tatarica* (© Anna A. Lushchekina)

la CITES et de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS). En juin 2001, le Comité permanent a décidé de suspendre tout commerce du saïga en provenance de la Fédération de Russie et du Kazakhstan (voir notification aux Parties n° 2001/056 du 10 août 2001). L'atelier international, qui rassemblait des spécialistes, des acteurs locaux et des autorités nationales et régionales

a abouti à la rédaction d'un projet de stratégie régionale de conservation du saïga (voir document CoP12 Inf. 39).

40. Le Secrétariat a entrepris une mission au Yémen du 6 au 11 mai afin de collaborer avec l'organe de gestion CITES à la mise au point d'une législation CITES.

41. Conformément à la décision 11.153, le Secrétariat CITES a organisé un atelier technique sur les hippocampes et autres membres de la famille des Syngnathidae, du 27 au 29 mai à Cebu, Philippines. L'atelier était organisé par l'organe de gestion CITES des Philippines chargé des espèces aquatiques et par *Project Seahorse*. L'atelier a recommandé que toutes les espèces d'hippocampes (genre *Hippocampus*) soient inscrites à l'Annexe II de la CITES à l'occasion de la CdP12, que les Parties à la CITES adoptent une décision assortie d'une série de mesures pour soutenir la mise en œuvre d'une inscription à l'Annexe II, et que les organismes et groupes non CITES adoptent et appliquent d'autres mesures pour promouvoir la conservation des hippocampes et autres Syngnathidae non inscrits aux annexes. Le Comité pour les animaux a utilisé les résultats de l'atelier pour préparer un document de travail pour la CdP12 (voir document CoP12 Doc. 43).



*Hippocampus* sp. (© Jesús Inostroza)

42. Du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août, le Secrétariat a conduit une mission dans les Emirats arabes unis afin de vérifier la réalisation du programme de recensement des faucons.

43. Le Secrétariat a contribué à l'organisation d'une réunion régionale CITES en Asie à laquelle il a participé du 14 au 16 août à Oulan-Bator, Mongolie. Les participants ont examiné les rapports des représentants régionaux auprès des comités CITES et les rapports des Parties de la région; ils se sont intéressés à l'élection des représentants régionaux aux comités CITES et ont échangé leurs points de vue sur les documents et propositions d'amendements soumis à la 12<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties.

44. Du 24 au 31 août, le Secrétariat a conduit une mission technique consacrée au tigre en Thaïlande avec l'aide d'un responsable de la lutte contre la fraude de l'organe de gestion de l'Indonésie et d'un membre du personnel de TRAFFIC, Malaisie. Le représentant du Secrétariat s'est ensuite rendu à Singapour le 1<sup>er</sup> septembre pour y discuter d'une importante saisie d'ivoire réalisée par les autorités locales.

45. Du 17 au 20 septembre, le Secrétariat a mené une mission d'évaluation des besoins de lutte contre la fraude au Kazakhstan pour évaluer les contrôles du commerce du caviar. Le Secrétariat a été épaulé dans cette mission par un cadre supérieur de la police fédérale belge.

46. Les autres missions dans la région sont décrites plus haut, dans le paragraphe intitulé *Séminaires de formation*.

## **Amérique centrale et du Sud et Caraïbes**

47. Le Secrétariat a présenté un exposé sur «La conservation et le commerce» à l'occasion d'un atelier régional de l'OMC sur le commerce et l'environnement qui a eu lieu à Sainte-Lucie du 28 au 30 janvier. Parmi les participants à l'atelier, il y avait des représentants des Ministères du commerce et de l'environnement d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, du Belize, de Curaçao (Antilles néerlandaises), de la Dominique, de la Grenade, d'Haïti (non-Partie à la CITES), de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines et de la Trinité-et-Tobago. En outre, il y avait des représentants de CARICOM (la Communauté des Caraïbes), de l'OECD (Organisation des Etats des Caraïbes orientales), de *Caribbean Regional Negotiating Machinery*, de la CNUCED, de la Branche environnement et commerce du PNUE, du Secrétariat de l'ozone et du Centre régional de la Convention de Bâle. Après l'atelier, le Secrétariat a collaboré avec l'organe de gestion CITES et d'autres membres d'un Comité interagences afin d'élaborer un projet de législation pour l'application de la Convention.
48. La deuxième réunion du Dialogue des Etats de l'aire de répartition de la tortue imbriquée a eu lieu aux Iles Caïmanes (Royaume-Uni) du 21 au 23 mai et un atelier de renforcement des capacités a été organisé au Nicaragua du 16 au 19 septembre à l'intention des autorités scientifiques. Voir document CoP12 Doc. 20.2 pour le rapport de la réunion.
49. La sixième réunion du Dialogue des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique a eu lieu à Santiago, Chili, du 28 au 31 octobre, immédiatement avant l'ouverture de la CdP12. Elle visait à harmoniser le point de vue des Parties concernées par le commerce de spécimens d'éléphants, la conservation des éléphants et les propositions relatives à l'éléphant d'Afrique. Voir document CoP12 Doc. 20.1 pour le rapport de la réunion.
50. Une réunion régionale pour l'Amérique centrale et du Sud et les Caraïbes a eu lieu le 3 novembre, durant la CdP12.
51. D'autres missions dans cette région sont décrites plus haut, dans le paragraphe intitulé *Séminaires de formation*.

## **Europe**

52. Une réunion des Etats de l'aire de répartition de l'esturgeon de la mer Caspienne a eu lieu à Bakou, Azerbaïdjan, les 30 et 31 janvier, en vue d'examiner les progrès d'application des obligations qui découlent de «l'Accord de Paris» et de fixer les quotas de capture et d'exportation de l'esturgeon pour 2002.
53. Une réunion a été organisée avec la Commission européenne le 7 mars afin de discuter du financement du programme MIKE en Afrique.
54. Le Secrétariat a assisté à la 22<sup>e</sup> réunion du groupe d'évaluation scientifique (SRG/CITES) de l'Union européenne à Bruxelles, Belgique, le 2 avril. Le Groupe est composé des autorités scientifiques des 15 Etats membres de l'Union européenne et fournit des avis sur les aspects scientifiques de l'application de la CITES dans l'Union européenne.
55. D'autres missions réalisées dans cette région sont décrites plus haut, dans le paragraphe intitulé *Séminaires de formation*.

## **Amérique du Nord**

56. Des réunions ont eu lieu à New York (22 avril) et à Washington (25 au 27 avril), Etats-Unis, en présence d'organismes gouvernementaux et d'ONG, afin de trouver un appui financier pour le programme MIKE en Afrique et en Asie et d'examiner les progrès d'une étude pilote en Afrique centrale.

## Océanie

57. Les missions concernant cette région sont décrites plus haut, dans le paragraphe intitulé *Séminaires de formation*.

### SESSION DE LA CONFERENCE DES PARTIES

58. En 2002, le Secrétariat a conduit trois missions à Santiago, Chili, afin de préparer la 12<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (CdP12). Celle-ci a eu lieu du 3 au 15 novembre en présence de 1164 participants.
59. En raison de contraintes budgétaires, les procès-verbaux de la CdP12 et des sessions ultérieures de la Conférence des Parties ne seront plus imprimés. Cependant, tous les documents pertinents peuvent être consultés sur le site Internet de la CITES et sur les CD-ROM du site distribués périodiquement par le Secrétariat.

### SESSIONS DES COMITES

#### Comité permanent

60. Le Comité permanent a tenu sa 46<sup>e</sup> session (SC46) à Genève, Suisse, du 12 au 15 mars. Les 47<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> sessions ont eu lieu juste avant et juste après la CdP12, respectivement du 1<sup>er</sup> au 2 et le 15 novembre. Les ordres du jour, documents de travail et rapports résumés des réunions peuvent être consultés sur le site de la CITES.



#### Comité pour les animaux

61. Le Comité pour les animaux a tenu sa 18<sup>e</sup> session à San José, Costa Rica, du 8 au 12 avril. L'ordre du jour, les documents de travail, le rapport résumé et la liste des participants peuvent être consultés sur le site de la CITES.

#### Comité pour les plantes

62. Le Comité pour les plantes a tenu sa 12<sup>e</sup> session à Leyde, Pays-Bas, du 13 au 17 mai. L'ordre du jour, les documents de travail et les actes sont disponibles sur le site de la CITES.

Jardin japonais Von Siebold à Leyde (© Victoria Zentilli)



Magnifique parc national de Torres del Paine, Patagonie, Chili  
(© 2002 Getty Images, Inc.)

## TENUE DE LA BASE DE DONNEES SUR LE COMMERCE

### Présentation de la base de données

63. Toutes les données des rapports annuels soumis par les Parties conformément à l'Article VIII, paragraphe 7 a), de la Convention, sont saisies dans la base de données CITES sur le commerce. Le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE (PNUE-WCMC) qui se trouve à Cambridge, Royaume-Uni, accomplit ce travail dans le cadre d'un contrat avec le Secrétariat. En 2002, 413 034 données sur le commerce ont été enregistrées dans la base de données et une vérification approfondie de l'authenticité des données, en particulier pour les espèces de Psittacidae, a été faite. Toutes les données qui entrent dans la base de données sont automatiquement vérifiées et le PNUE-WCMC contacte directement les Parties au nom du Secrétariat lorsqu'il découvre des incohérences ou des anomalies. Les fichiers taxonomiques qui sous-tendent la base de données sont mis à jour régulièrement en ligne selon la nomenclature acceptée la plus récente. En 2002, ils contenaient plus de 40 000 noms de taxons, y compris les synonymes.

### Rapports périodiques des Parties

64. Voir le point 22 de l'ordre du jour de la CdP12 «Rapport sur les rapports nationaux requis au titre de l'Article VIII, paragraphe 7, de la Convention».

### ETAT DU FONDS D'AFFECTATION CITES

65. Les frais administratifs centraux du Secrétariat, de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires, du Comité permanent et des autres comités, sont imputés au fonds d'affectation spéciale CITES. Celui-ci est constitué par les contributions des Parties à la Convention sur la base du barème des quotes-parts des Nations Unies ajusté pour tenir compte du fait que tous les membres des Nations Unies ne sont pas Parties à la Convention. Les comptes certifiés du fonds d'affectation spéciale de la Convention pour 2002 sont joints en tant qu'annexe 1. Ces comptes ont été certifiés corrects et conformes aux politiques comptables et aux règles financières des Nations Unies. L'annexe 2 du présent document contient l'état des contributions des pays au fonds d'affectation spéciale CITES au 31 décembre 2002.
66. A sa 12<sup>e</sup> session, la Conférence des Parties a adopté la résolution Conf. 12.1, Financement et budget du Secrétariat et des sessions de la Conférence des Parties. Le budget du Secrétariat et le barème des contributions pour 2003-2005, joint en annexe à cette résolution, peuvent être consultés sur le site de la CITES. Voir aussi le point 9 de l'ordre du jour de la CdP12 et les documents CoP12 Inf. 2 et Inf. 3.

### CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'APPLICATION DE LA CITES

### Projets et programmes relatifs aux espèces

#### Commentaires généraux

67. En 2002, le Secrétariat a réalisé plusieurs projets résultant des recommandations du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes et des tâches assignées dans les résolutions et décisions de la 11<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties. Le tableau ci-dessous présente la liste des projets ayant bénéficié d'un financement externe et qui ont été lancés en 2002, avec leur coût et le nom des donateurs.

Titre du projet et donateurs	Région	Coût en USD
<p>Sixième réunion du Dialogue des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique, Santiago, Chili</p> <p>Donateurs: Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni et <i>Japan Federation of Ivory Arts and Crafts Associations</i></p>	<p>Afrique</p> 	<p>120 000</p>
<p>Réunion régionale pour l'Asie, Oulan-Bator, Mongolie</p> <p>Bailleurs de fonds: RAS Hong Kong (Chine) et Japon</p>	<p>Asie</p> 	<p>70 000</p>
<p>Atelier législatif pour l'Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est, RAS Hong Kong (Chine)</p> <p>Donateurs: RAS Hong Kong (Chine)</p>	<p>Asie</p> 	<p>88 000</p>
<p>Atelier technique sur les tortues d'eau douce et terrestres, Kunming, Chine</p> <p>Donateurs: Allemagne, Etats-Unis, Pays-Bas, <i>Chelonian Research Foundation, Conservation Treaty Support Fund, Humane Society of the United States, Deutsche Gesellschaft für Herpetologie und Terrarienkunde, Van Tienhoven Stichting</i> et WWF-Etats-Unis/TRAFFIC Amérique du Nord</p>	<p>Asie</p> 	<p>91 000</p>
<p>Cours de formation de l'équipe spéciale tigre, Hyderabad, Inde</p> <p>Donateurs: RAS Hong Kong (Chine), Royaume-Uni, <i>USFWS Rhinoceros &amp; Tiger Conservation Fund, Conservation Treaty Support Fund</i> et WWF-Etats-Unis</p>	<p>Asie</p> 	<p>82 000</p>
<p>Atelier sur l'élaboration d'une stratégie de conservation pour le saïga à Elista, Fédération de Russie</p> <p>Donateurs: Etats-Unis</p>	<p>Europe</p> 	<p>20 000</p>

Titre du projet et donateurs	Région	Coût en USD
<p>Deuxième réunion du dialogue des Etats de l'aire de répartition de la tortue à écaille, îles Caïmans (Royaume-Uni)</p> <p>Donateurs: Japon, Royaume-Uni, Etats-Unis et Commission européenne</p>	<p>Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes</p> 	<p>166 000</p>
<p>Atelier technique sur les hippocampes et autres Syngnathidae, Cebu, Philippines</p> <p>Donateurs: Australie, Etats-Unis, Pays-Bas, Royaume-Uni, <i>Chinese Medicine Merchants Association</i>, <i>International Fund for Animal Welfare</i>, <i>WWF International</i> et <i>WWF-Etats-Unis/TRAFFIC</i> Amérique du Nord</p>	<p>Monde</p> 	<p>84 000</p>
<p>Projet sur les délégués parrainés pour la CdP12</p> <p>Donateurs: Autriche, Danemark, Etats-Unis, Finlande, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, <i>British Airways</i>, <i>Conservation Treaty Support Fund</i>, Fédération internationale du commerce de la fourrure, <i>Humane Society of the United States</i>, Imprimerie Beck, <i>IWMC World Conservation Trust</i>, <i>Japan Federation of Ivory Arts and Crafts Associations</i>, <i>Loro Parque Fundación</i> et <i>Species Survival Network</i></p>	<p>Monde</p> 	<p>700 000</p>
<p>Production d'un CD-ROM intitulé <i>CITES training presentations</i></p> <p>Donateurs: Japon</p>	<p>Monde</p> 	<p>5500</p>

68. Aucun projet n'a été soumis pour approbation aux 46<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> sessions du Comité permanent.

69. A sa 12<sup>e</sup> session, la Conférence des Parties a adopté la résolution Conf. 12.2 sur la procédure d'approbation des projets à financement externe. Dans le cadre de cette résolution, qui a pris effet en février 2003, la Conférence des Parties a transféré la tâche d'approbation des propositions de projets et des sources de financement du Comité permanent au Secrétariat.

### Questions générales de respect de la Convention

#### Lutte contre la fraude

70. Voir point 27 de l'ordre du jour de la CdP12, Lutte contre la fraude.

## Lois nationales d'application de la Convention

71. Voir point 28 de l'ordre du jour de la CdP12, Lois nationales d'application de la Convention.

## Questions relatives au commerce et à la conservation des espèces

72. Voir la section de l'ordre du jour de la CdP12 intitulée «Commerce et conservation des espèces».

## **Coopération avec d'autres conventions et organisations intergouvernementales et non gouvernementales**

### Autres conventions et organisations intergouvernementales

73. Le Secrétariat continue d'entretenir une relation de travail étroite avec l'OIPC-Interpol et l'Organisation mondiale des douanes. Il assiste régulièrement aux réunions organisées par les deux organisations et collabore à des activités stratégiques et opérationnelles conjointes avec les personnels de police et des douanes au sein des secrétariats généraux d'Interpol et de l'Organisation mondiale des douanes.
74. Le Secrétariat assiste également régulièrement aux réunions du Groupe de travail de l'Union européenne sur l'application de la CITES et maintient une liaison étroite avec le Groupe d'étude de l'Accord de Lusaka et le *Global Tiger Forum*.
75. Le 21 avril, le Secrétariat a participé à la 11<sup>e</sup> session de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, à Vienne, Autriche où l'on discutait de la participation d'organisations criminelles transnationales au commerce illicite de la faune et de la flore sauvages.
76. Un mémorandum d'accord en vue de lutter contre le commerce illicite a été conclu le 26 avril entre le Secrétariat de la CITES, le Secrétariat de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, le Secrétariat de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone (le Secrétariat de l'ozone).
77. Le Secrétariat a rencontré des représentants du Secrétariat de la FAO en juillet afin de discuter de la conclusion d'un éventuel mémorandum d'accord entre la CITES et la FAO.
78. Le Secrétariat a participé à une réunion du Groupe de travail spécial de la surveillance de l'environnement de la CEE/ONU (Genève, 29-30 août) et a demandé le renforcement de la surveillance en matière de diversité biologique.
79. Un mémorandum d'accord a été conclu entre les Secrétariats de la CITES et de la CMS le 18 septembre afin de promouvoir la synergie et la coopération entre les deux conventions. Il porte sur la compatibilité politique, la coopération institutionnelle, l'échange d'expérience et d'informations et la coordination des programmes de travail.
80. Du 6 au 8 décembre, le Secrétariat a présenté un exposé (auquel il avait contribué) à une conférence internationale sur le crime organisé, le commerce illicite et le terrorisme, organisée à Courmayeur, en Italie, par le Groupe de recherche des Nations Unies sur la criminalité.

## Organisations de conservation non gouvernementales

81. Le Secrétariat siège en tant qu'observateur au Comité international TRAFFIC qui fait office de conseil d'administration de TRAFFIC et supervise les nombreux programmes de l'organisation. Le Comité se réunit deux fois par an, une fois à Gland, en Suisse, et une autre fois à Cambridge au siège de TRAFFIC, au Royaume-Uni.
82. Les 27 et 28 mai, le Secrétariat a participé à un atelier sur la criminalité internationale dans le domaine de l'environnement, organisé par le *Royal Institute for International Affairs* à Londres, Royaume-Uni, dans le cadre duquel il a présenté un exposé.

## ENTREPRENDRE LES TACHES CONFIEES PAR LA CONFERENCE DES PARTIES

### **Regroupement des résolutions**

83. Voir le point 21 de l'ordre du jour de la CdP12 «Examen des résolutions et des décisions».

### **Analyser la législation nationale**

84. Voir le point 28 de l'ordre du jour de la CdP12 «Lois nationales d'application de la Convention».

### **Commerce important**

85. Le Secrétariat a aidé le Comité pour les plantes et le Comité pour les animaux à réviser la résolution Conf. 8.9 (Rev.) sur le commerce des spécimens d'espèces de l'Annexe II prélevés dans la nature et à préparer un projet de résolution sur l'étude du commerce important des spécimens d'espèces de l'Annexe II (voir document CoP12 Doc. 48.1). Cette résolution a été adoptée à la CdP12 sous la cote Conf. 12.8. Le Secrétariat a également lancé ou poursuivi l'étude du commerce important d'espèces d'*Aloe* d'Afrique orientale, d'*Aquilaria malaccensis*, des Cycadaceae, de *Pericopsis elata* et de *Strombus gigas*, ainsi que l'étude des espèces de Madagascar inscrites à l'Annexe II.

Piles de coquilles vides de strombes géantes à Pedro Bank, Jamaïque



(© Alex  
Tewfik,  
Blue  
Planet



Environmental)

Coquilles de strombes géantes en vente en République dominicaine (© TRAFFIC Europe)

## PROMOUVOIR LA CONVENTION

### Relations avec la presse et le grand public

86. Conformément aux objectifs 4.4 et 4.5 du Plan stratégique, à savoir «Produire et diffuser des matériels d'information dans un large public aux niveaux régional, national et local» et «Améliorer la communication et la collaboration avec les médias» respectivement, le Secrétariat se sert du site Internet de la CITES comme principal outil de communication. En 2002, il a publié 16 communiqués de presse et six coupures de presse, essentiellement issus de Reuters, à la rubrique « A la Une ».
87. Le Secrétariat a publié deux numéros du bulletin *Le Monde de la CITES*, en juillet et en décembre. Il s'agissait de numéros thématiques respectivement sur le commerce des plantes et l'étude du commerce important de spécimens inscrits à l'Annexe II. Des contributions pour ces numéros nous sont parvenues d'Afrique du Sud, d'Allemagne, de Thaïlande, du Royaume-Uni, du Président du Comité pour les animaux et de TRAFFIC.
88. En 2002, plus de 400 demandes écrites d'informations ont également été reçues du public. En outre, plus de 300 demandes d'action ont été reçues concernant des rapports portant sur des espèces CITES.
89. Tout au long de l'année, le Secrétariat a tenu plusieurs séances d'information pour la presse sur des questions ou événements de grande importance. Plusieurs membres du Secrétariat ont également entrepris une formation à la presse durant la semaine du 23 au 26 septembre afin d'améliorer leurs compétences en matière de conception et de diffusion de messages stratégiques dans la presse. Des stratégies de communication pour la presse, des dossiers presse et une compilation de coupures de presse sélectionnées ont été préparés avec l'appui de l'Unité Information du PNUE. Des séances d'information ont également été organisées durant les réunions du Comité permanent.
90. Le personnel du Secrétariat a répondu régulièrement aux demandes d'interviews à la radio et à un plus petit nombre de demandes d'entrevues à la télévision, en particulier sur des questions aussi prestigieuses que le commerce de l'ivoire et la conservation des éléphants, les esturgeons et le commerce du caviar, le commerce illicite des gorilles, etc.
91. Le Secrétariat a organisé des conférences de presse quotidiennes durant la CdP12 et la

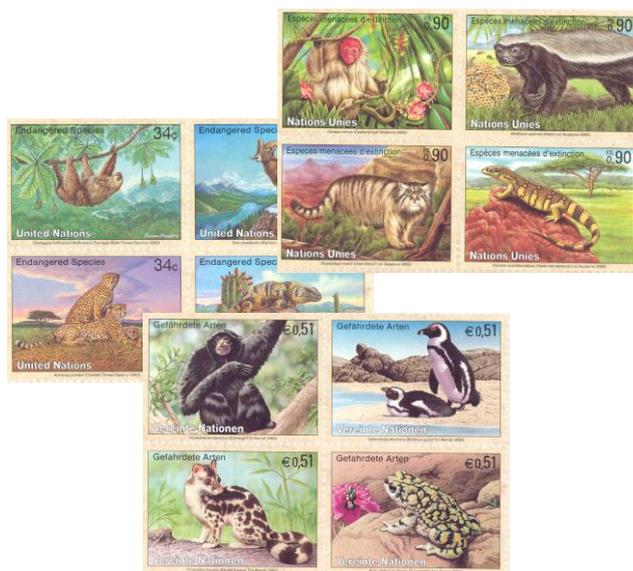
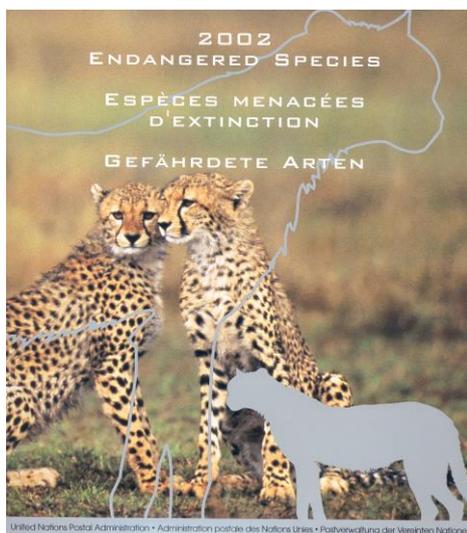


Point de presse à Santiago durant la CdP12  
(© Secrétariat CITES).

session a fait l'objet d'une couverture médiatique dans la presse internationale.

## Séances d'information CITES pour les missions des Nations Unies

92. Le GRULAC (Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes) a invité le Secrétariat à participer à une réunion le 23 octobre à Genève, Suisse, pour informer les Parties de la région sur les principales questions qui seraient discutées à la CdP12, y compris les propositions concernant certaines espèces (vigogne, araucaria), la législation et les rapports annuels.



## Timbres des Nations Unies

93. Comme chaque année depuis 1993, le Secrétariat a collaboré avec l'Administration postale des Nations Unies afin de produire une série de 12 timbres à l'effigie de différents animaux inscrits aux annexes CITES. Cette série a été publiée à Genève, à New York et à Vienne, avec des cachets spéciaux pour les émissions du premier jour. L'information fournie par le Secrétariat sur chacune des espèces était publiée dans un livret spécial. De tous les timbres produits par les Nations Unies, les timbres CITES sont ceux qui se vendent le plus.

## Autres activités promotionnelles

94. Voir le document CoP12 Doc. 27 et la notification aux Parties n° 2002/014 du 6 mars 2002 concernant l'introduction du certificat de louanges décernés par le Secrétaire général pour promouvoir l'application de la CITES.

## UNE CONVENTION QUI EVOLUE

### Les nouvelles Parties en 2002

95. Quatre pays sont devenus Parties à la Convention en 2002. (Cartes © The World Fact Book / CIA.)

Pays	Dépôt de l'instrument d'adhésion ou de ratification	Entrée en vigueur
<b>Irlande</b> 	8/1/2002	8/4/2002
<b>Serbie-et-Monténégro</b> 	27/2/2002	28/5/2002
<b>Koweït</b> 	12/8/2002	10/11/2002
<b>Bhoutan</b> 	15/8/2002	13/11/2002

96. Au 31 décembre 2002, 160 Etats étaient Parties à la Convention. La liste complète des Parties à la CITES peut être consultée sur le site de la CITES.

### **Amendements et réserves**

#### Amendement à l'Article XI, paragraphe 3 a) (amendement financier adopté à Bonn le 22 juin 1979)

97. Cet amendement est entré en vigueur le 13 avril 1987. En 2002, sur un total de 160 Parties, 124 avaient accepté l'amendement, notamment 42 des 48 Etats qui étaient Parties le 22 juin 1979 lorsque l'amendement fut adopté. La liste complète des Parties qui ont accepté cet amendement, ainsi que d'autres informations à ce sujet, peuvent être consultées sur le site de la CITES.

#### Amendement à l'Article XXI (adopté à Gaborone le 30 avril 1983)

98. A la fin de 2002, 68 Parties (y compris 42 qui étaient Parties le 30 avril 1983 lorsque l'amendement a été adopté) avaient accepté l'amendement. Cet amendement entrera en vigueur lorsqu'il aura été adopté par 54 des 80 Etats qui étaient Parties à la CITES le 30 avril 1983. La liste complète des Parties qui ont accepté cet amendement, ainsi que d'autres informations, peuvent être consultées sur le site de la CITES.

#### Amendements aux annexes

99. Les amendements suivants à l'Annexe III ont été apportés en 2002, conformément aux dispositions de l'Article XVI, paragraphes 1 et 2, de la Convention.

100. Le gouvernement costaricien a demandé au Secrétariat d'inscrire *Dipteryx panamensis*.

101. Le gouvernement du Honduras a demandé au Secrétariat de supprimer ses populations de *Agkistrodon bilineatus*, *Atropoides nummifer*, *Bothriechis schlegelii*, *Bothrops asper*, *Porthidium nasutum* et *Porthidium ophryomegas*.

102. Les amendements susmentionnés ont pris effet le 15 décembre 2002 conformément aux dispositions de l'Article XVI, paragraphes 2 et 3, de la Convention.

103. A sa 12<sup>e</sup> session, la Conférence des Parties a adopté des amendements aux Annexes I et II de la Convention qui sont entrés en vigueur le 13 février 2003, c'est-à-dire 90 jours après la session, conformément à l'Article XV, paragraphe 1 c).

#### Réserves

104. Conformément aux dispositions de l'Article XXIII, paragraphe 2 a), de la Convention, les réserves suivantes aux espèces inscrites à l'Annexe III ont été émises en 2002:

- Le 26 mars, la Norvège a formulé une réserve pour *Carcharodon carcharias*.
- Le 15 avril, le Portugal a formulé des réserves pour



*Vulpes vulpes* (© 2002 Getty Images, Inc.)

*Mustela altaica, Mustela kathiah et Mustela sibirica.*

- Le 31 octobre, l'Irlande a formulé des réserves pour *Vulpes vulpes griffithi, Vulpes vulpes montana, Vulpes vulpes pusilla, Mustela altaica, Mustela erminea ferghanae, Mustela kathiah et Mustela sibirica.*

### **Registre des établissements d'élevage en captivité, pépinières et institutions scientifiques**

105. Conformément à l'annexe 3 de la résolution Conf. 8.15, le Secrétariat tient un registre des établissements qui élèvent des espèces de l'Annexe I en captivité à des fins commerciales.
106. Des amendements à ce registre ont été faits concernant des établissements en Afrique du Sud, au Canada, en Chine, au Mexique, à Singapour, en Thaïlande et au Viet Nam.
107. Voir aussi le point 55 de l'ordre du jour de la CdP12 «Etablissements élevant en captivité à des fins commerciales des espèces inscrites à l'Annexe I».
108. Des amendements au registre des pépinières ont été faits concernant des pépinières en Allemagne, en Espagne et en République tchèque.
109. Des amendements au registre des institutions scientifiques ont été faits concernant des institutions en Allemagne, en Australie, au Canada, aux Etats-Unis d'Amérique, au Kenya, aux Pays-Bas, en République tchèque, en République-Unie de Tanzanie et en Suisse.

### **Administration et finances**

#### Personnel

110. Mme Edwige Graser, secrétaire du Secrétaire général adjoint, a pris sa retraite le 30 septembre après 16 ans passés au Secrétariat.
111. Les nationalités des six régions CITES (Afrique, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes, Amérique du Nord, Asie, Europe et Océanie) étaient représentées au Secrétariat en 2002.



**Comptes certifiés du fonds d'affectation spéciale de la Convention pour 2002**

Trust Fund for the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES)	
<b>I. Combined statement of income and expenditure and changes in reserves and fund balances for the first year of the biennium 2002-2003 ended 31 December 2002</b>	
<b>Income</b>	USD
Voluntary contributions	3,969,907
Interest income	177,779
Miscellaneous income	143,625
<b>Total Income</b>	<b>4,291,311</b>
<b>Expenditure</b>	
Staff and other personnel costs	3,150,182
Contractual services	490,529
Travel	425,748
Operating expenses	660,013
Acquisitions	150,217
Programme support costs	632,958
<b>Total Expenditure</b>	<b>5,509,647</b>
<b>Excess/(shortfall) of income over expenditure</b>	<b>(1,218,336)</b>
Prior period adjustments	(1,094,773)
<b>Net excess/(shortfall) of income over expenditure</b>	<b>(2,313,109)</b>
Reserves and fund balances, beginning of period	3,942,903
<b>Reserves and fund balances, end of period</b>	<b>1,629,794</b>
<b>II. Combined statement of assets, liabilities, reserves and fund balances as at 31 December 2002</b>	
<b>Assets</b>	
Cash and term deposits	946,408
Investments	3,939,183
Voluntary pledges receivable	749,551
Other accounts receivable	1,097,713
<b>Total assets</b>	<b>6,732,855</b>
<b>Liabilities</b>	
Interfund payable	3,208,219
Other accounts payable	585,667
Reserve for obligation	1,191,607
Deferred credits	117,568
<b>Total liabilities</b>	<b>5,103,061</b>
<b>Reserves and fund balances</b>	
Cumulative surplus	1,629,794
<b>Total reserves and fund balances</b>	<b>1,629,794</b>
<b>Total liabilities, reserve and fund balance</b>	<b>6,732,855</b>
 OK MJA David Hastie Chief ACCOUNTS SECTION	
CTL	BUDGET AND FINANCIAL MANAGEMENT SERVICE, UNON
	23/05/2003



**Fonds d'affectation spéciale CITES**  
**Etats des contributions au 31 décembre 2001**  
**(en CHF)**

Pays	Contributions impayées pour 1992- 2000	Contributions dues pour 2001	Reçues en 2001		Impayées pour 2001 et années passées
			Pour 1992- 2000	Pour 2001 et années futures	
			CHF	CHF	
Afghanistan	2,129.00	200.00			2,329.00
Afrique du Sud	0.00	24,373.00		24,373.00	0.00
Algérie	0.00	5,727.00		5,727.00	0.00
Allemagne	0.00	656,401.00		656,401.00	0.00
Antigua-et-Barbuda	2,221.00	133.00			2,354.00
Arabie saoudite	0.00	37,425.00		37,425.00	0.00
Argentine	(3,775.09)	73,451.00			69,675.91
Australie	0.00	98,756.00		208,705.46	(109,949.46)
Autriche	0.00	62,730.00		62,730.00	0.00
Azerbaïdjan	7,809.00	733.00	7,809.00	733.00	0.00
Bahamas	(867.24)	999.00		1,500.00	(1,368.24)
Bangladesh	0.00	666.00		622.17	43.83
Barbade	1,047.70	533.00	1,047.70		533.00
Bélarus	23,425.06	3,796.00	3,796.00		23,425.06
Belgique	0.00	73,518.00			73,518.00
Belize	0.00	67.00			67.00
Bénin	146.00	133.00	146.00	120.00	13.00
Bolivie	353.32	466.00			819.32
Botswana	(666.00)	666.00		666.00	(666.00)
Brésil	224,020.46	97,957.00	91,347.71		230,629.75
Brunéi Darussalam	0.00	1,332.00		1,332.00	0.00
Bulgarie	733.00	733.00			1,466.00
Burkina Faso	(1,983.73)	133.00			(1,850.73)
Burundi	5,808.68	67.00			5,875.68
Cambodge	0.00	67.00		67.00	0.00
Cameroun	6,963.00	866.00			7,829.00
Canada	0.00	181,930.00		181,930.00	0.00
Chili	(572.24)	9,057.00		8,511.48	(26.72)
Chine	0.00	66,259.00		66,259.00	0.00
Chypre	2,264.00	2,264.00	2,264.00	2,264.00	0.00
Colombie	1,366.43	7,259.00			8,625.43
Comores	3,730.00	67.00			3,797.00
Congo	1,491.00	200.00	1,491.00	330.00	(130.00)
Costa Rica	(46,694.32)	1,065.00			(45,629.32)
Côte d'Ivoire	5,996.00	599.00	5,352.55		1,242.45
Croatie	0.00	1,998.00		1,998.00	0.00
Cuba	0.00	1,598.00		1,598.00	0.00
Danemark	0.00	46,082.00		46,082.00	0.00
Djibouti	5,196.00	67.00			5,263.00

Pays	Contributions impayées pour 1992- 2000	Contributions dues pour 2001	Reçues en 2001		Impayées pour 2001 et années passées
			Pour 1992- 2000	Pour 2001 et années futures	
			CHF	CHF	
Dominique	(710.00)	67.00			(643.00)
Egypte	4,329.00	4,329.00			8,658.00
El Salvador	6,896.00	799.00			7,695.00
Emirats arabes unis	0.00	11,853.00		11,853.00	0.00
Equateur	0.00	1,332.00			1,332.00
Erythrée	1,353.00	67.00	1,353.00	67.00	0.00
Espagne	0.00	172,541.00		172,541.00	0.00
Estonie	(799.00)	799.00			0.00
Etats-Unis d'Amérique	0.00	1,664,809.00		1,826,809.00	(162,000.00)
Ethiopie	0.00	400.00		400.00	0.00
Fédération de Russie	71,730.00	71,720.00	71,730.00	71,720.00	0.00
Fidji	266.00	266.00	266.00	197.66	68.34
Finlande	0.00	36,160.00		36,160.00	0.00
France	0.00	435,847.00		435,847.00	0.00
Gabon	9,808.59	999.00			10,807.59
Gambie	(559.99)	67.00		1,800.00	(2,292.99)
Géorgie	28,714.00	466.00			29,180.00
Ghana	466.00	466.00	466.00	466.00	0.00
Grèce	0.00	23,374.00		23,374.00	0.00
Grenade	67.00	67.00			134.00
Guatemala	1,636.00	1,199.00			2,835.00
Guinée	5,467.00	200.00			5,667.00
Guinée équatoriale	5,161.00	67.00			5,228.00
Guinée-Bissau	5,279.00	67.00	2,351.50		2,994.50
Guyana	1,403.22	67.00	1,403.22	34.89	32.11
Honduras	545.95	200.00			745.95
Hongrie	0.00	7,991.00		7,991.00	0.00
Inde	(0.45)	19,911.00		19,911.00	(0.45)
Indonésie	0.00	12,519.00		12,519.00	0.00
Iran (République islamique d')	259,229.75	10,721.00	32,000.00		237,950.75
Irlande	0.00	10,000.00		10,000.00	0.00
Islande	0.00	7,991.00		7,991.00	0.00
Israël	23,307.00	23,307.00	23,307.00		23,307.00
Italie	19,545.03	362,063.00	19,545.03	362,063.00	0.00
Jamaïque	400.00	400.00	400.00	400.00	0.00
Japon	0.00	1,370,005.00		1,370,005.00	0.00
Jordanie	1,265.00	400.00			1,665.00
Kazakhstan	(25.70)	3,196.00		1,404.77	1,765.53
Kenya	0.00	466.00		466.00	0.00
Lettonie	(5,146.00)	1,132.00			(4,014.00)
L'ex-République yougoslave de Macédoine	266.00	266.00			532.00
Libéria	6,230.00	133.00	4,141.60		2,221.40
Liechtenstein	0.00	400.00		400.00	0.00
Lituanie	0.00	302.00		302.00	0.00

Pays	Contributions impayées pour 1992- 2000	Contributions dues pour 2001	Reçues en 2001		Impayées pour 2001 et années passées
			Pour 1992- 2000	Pour 2001 et années futures	
			CHF	CHF	
Luxembourg	0.00	4,528.00		4,528.00	0.00
Madagascar	(641.56)	200.00			(441.56)
Malaisie	0.00	12,186.00			12,186.00
Malawi	2,700.00	133.00			2,833.00
Mali	3,979.00	133.00			4,112.00
Malte	0.00	932.00		932.00	0.00
Maroc	5,786.00	2,730.00			8,516.00
Maurice	0.00	599.00			599.00
Mauritanie	1,728.00	67.00			1,795.00
Mexique	13,089.67	66,259.00	13,089.67	38,318.24	27,940.76
Monaco	0.00	266.00		266.00	0.00
Mongolie	(510.00)	133.00			(377.00)
Mozambique	67.00	67.00			134.00
Myanmar	41.52	533.00	41.52	460.48	72.52
Namibie	0.00	466.00		466.00	0.00
Népal	0.00	266.00			266.00
Nicaragua	1,040.77	67.00	762.15		345.62
Niger	6,230.00	133.00			6,363.00
Nigéria	(6,629.78)	2,131.00			(4,498.78)
Norvège	0.00	40,621.00		40,621.00	0.00
Nouvelle-Zélande	0.00	14,717.00		29,434.00	(14,717.00)
Ouganda	(311.00)	266.00		2,701.50	(2,746.50)
Ouzbékistan	15,681.27	1,665.00			17,346.27
Pakistan	8,802.00	3,929.00	8,802.00		3,929.00
Panama	2,527.32	866.00	2,527.32	4,018.94	(3,152.94)
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,086.20	466.00			2,552.20
Paraguay	1,814.48	932.00			2,746.48
Pays-Bas	0.00	108,679.00		108,679.00	0.00
Pérou	5,349.17	6,593.00			11,942.17
Philippines	5,394.00	5,394.00	5,394.00	11,553.16	(6,159.16)
Pologne	0.00	13,052.00		13,052.00	0.00
Portugal	0.00	28,701.00		28,701.00	0.00
Qatar	(2,208.00)	736.00			(1,472.00)
République centrafricaine	2,313.60	67.00			2,380.60
République de Corée	0.00	66,992.00		66,992.00	0.00
République de Moldova	333.00	333.00	333.00	619.56	(286.56)
République démocratique du Congo	6,172.40	466.00			6,638.40
République dominicaine	7,774.81	999.00			8,773.81
République tchèque	0.00	7,125.00		7,125.00	0.00
République-Unie de Tanzanie	200.00	200.00	200.00	254.86	(54.86)
Roumanie	3,729.00	3,729.00	3,729.00	3,729.00	0.00

Pays	Contributions impayées pour 1992- 2000	Contributions dues pour 2001	Reçues en 2001		Impayées pour 2001 et années passées
			Pour 1992- 2000	Pour 2001 et années futures	
			CHF	CHF	
Royaume-Uni	0.00	339,088.00		339,088.00	0.00
Rwanda	0.00	67.00			67.00
Sainte-Lucie	0.00	67.00			67.00
Saint-Kitts-et-Nevis	67.00	67.00	67.00	67.00	0.00
Saint-Vincent-et-les Grenadines	67.00	67.00			134.00
Sao Tomé-et-Principe	0.00	67.00			67.00
Sénégal	6,497.00	400.00			6,897.00
Seychelles	3,887.00	133.00			4,020.00
Sierra Leone	0.00	67.00		61.51	5.49
Singapour	0.00	11,920.00		11,920.00	0.00
Slovaquie	0.00	2,331.00		2,331.00	0.00
Slovénie	0.00	4,062.00		4,062.00	0.00
Somalie	6,164.00	67.00			6,231.00
Soudan	6,563.00	466.00			7,029.00
Sri Lanka	0.00	799.00		799.00	0.00
Suède	0.00	71,853.00		71,853.00	0.00
Suisse	0.00	80,910.00		80,910.00	0.00
Suriname	4,240.08	266.00			4,506.08
Swaziland	2,434.00	133.00			2,567.00
Tchad	6,164.00	67.00			6,231.00
Thaïlande	0.00	11,321.00		11,321.00	0.00
Togo	5,324.79	67.00			5,391.79
Trinité-et-Tobago	1,065.00	1,065.00	1,065.00	1,065.00	0.00
Tunisie	3,330.56	1,865.00	3,330.56	400.64	1,464.36
Turquie	0.00	29,301.00		29,301.00	0.00
Ukraine	21,820.00	12,653.00			34,473.00
Uruguay	5,799.33	3,196.00	2,573.00		6,422.33
Vanuatu	80.00	67.00	80.00	118.12	(51.12)
Venezuela	44,313.00	10,655.00			54,968.00
Viet Nam	0.00	466.00			466.00
Yémen	2,595.00	666.00			3,261.00
Yougoslavie	0.00	1,015.00		1,015.00	0.00
Zambie	2,700.00	133.00			2,833.00
Zimbabwe	2,528.00	599.00	2,528.00	599.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>898,442.06</b>	<b>6,704,127.00</b>	<b>314,739.53</b>	<b>6,601,459.44</b>	<b>686,370.09</b>